

GHB/GBL, poppers et protoxyde d'azote

Clément Gérome

Le GHB (gamma-hydroxybutyrate) comme le GBL (gamma-butyrolactone), les poppers, composés chimiques dilués dans des solvants liquides, et le protoxyde d'azote sont des produits détournés de leurs usages médical ou industriel à des fins récréatives. Le GHB et le GBL sont ingérés tandis que les poppers et le protoxyde d'azote sont inhalés. Ce sont des substances psychoactives qui provoquent des manifestations ébrieuses plus ou moins intenses et durables, parfois suivies de troubles de la perception puis d'une phase de sédation suivie d'une somnolence allant parfois jusqu'à la perte de conscience. L'intensité des effets dépend des substances entrant dans leur composition, de la quantité ingérée ou inhalée et de l'éventuelle tolérance développée par l'utilisateur.

À la différence d'autres solvants et gaz (colle, éther, etc.), marginalement détournés et qui ne sont pas décrits ici, les consommations de GHB/GBL, de poppers et de protoxyde d'azote sont visibles dans les espaces festifs.

Le GBL, un solvant qui s'est substitué au GHB

Le GBL est un solvant industriel qui, une fois ingéré, est intégralement métabolisé en GHB, une molécule utilisée dans le cadre médical comme anesthésique. Le GHB et le GBL sont utilisés de manière récréative pour leurs effets euphorisants et relaxants, d'où le surnom d'« ecstasy liquide » (Fournier et Escots, 2010 ; Milhet et Néfau, 2017). Dans les années 2000, le GBL remplace progressivement le GHB à la suite du classement de ce dernier comme stupéfiant en France en 1999. Le GBL ne fait quant à lui l'objet d'aucun classement juridique en raison d'une utilisation courante dans l'industrie. Sa cession et sa vente au grand public sont toutefois interdites en 2011. Malgré cela, l'approvisionnement en GBL s'effectue facilement par Internet ou via de petites filières de détournement auprès de l'industrie (Gérome et Chevallier, 2018).

Avant d'être consommé, le GBL est dilué dans un soda ou de l'eau. Les effets apparaissent 15 à 20 minutes après l'ingestion et durent de une à deux heures. Le GBL exige un dosage extrêmement précis du fait de l'écart étroit entre la dose nécessaire à l'obtention des effets recherchés et l'intoxication aiguë qui peut entraîner une perte de conscience et une dépression respiratoire¹. Depuis 2011, l'enquête nationale DRAMES fait état en moyenne de un à deux décès tous les ans où le GHB/GBL est impliqué seul ou de façon prédominante. Par ailleurs, le GHB/GBL consommé régulièrement peut entraîner une dépendance. Celle-ci se manifeste par une accoutumance, une envie irrépressible de consommer (craving), un syndrome de sevrage en cas d'arrêt de la consommation, et peut s'accompagner d'anxiété et de dépression.

1. Quelques millilitres du produit sont suffisants dans le cadre d'un usage récréatif, c'est pourquoi le GBL doit théoriquement être dosé à la pipette.

Le poppers, un produit légal et facile d'accès

Les poppers désignent des préparations liquides volatiles ayant pour principe actif des nitrites d'alkyle. Initialement utilisés en médecine pour le traitement de certaines maladies cardiaques, les poppers sont consommés dans un cadre récréatif en raison de leur effet euphorisant qui s'accompagne d'une accélération du rythme cardiaque et d'une sensation d'ébriété. Les poppers sont conditionnés dans des petits flacons que les usagers portent à leur nez pour en inhaler les vapeurs. Leur effet ne dure pas plus de deux minutes (Cadet-Tairou et al., 2009).

Une prise de poppers peut s'accompagner de nausées, de vomissements ou de céphalées et exceptionnellement entraîner un malaise cardiaque. L'association avec certains médicaments, dont le Viagra®, fréquente chez certains usagers, potentialise les risques d'accidents cardiovasculaires. Par ailleurs, leur usage chronique peut entraîner une dermatite de contact qui se traduit par des lésions nasales et du visage et parfois par la survenue d'une anémie due à l'altération des globules rouges (méthémoglobinémie) (Cadet-Tairou et al., 2009).

Retirés de la vente en 1990, les poppers furent ensuite autorisés partiellement (certains types de nitrites restant interdits), avant d'être de nouveau totalement interdits, pour retrouver finalement un statut légal en 2013². Aujourd'hui, les poppers sont vendus en bureau de tabac, dans les sex-shops, dans certains établissements festifs et sur Internet. Les récentes observations menées par le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT en milieu festif indiquent une augmentation de la présence de ces substances et de nouvelles pratiques, comme la dilution des poppers dans des boissons gazeuses qui sont inhalées. Ces pratiques ont pu alors provoquer des accidents chez des personnes qui, n'étant pas informées de la présence de poppers dans le verre ou la bouteille, en ont bu le contenu. Entre janvier 2011 et novembre 2015, les services d'addictovigilance français ont recensé 30 cas graves de méthémoglobinémies liés à l'usage de poppers, deux cas graves d'altération visuelle et trois décès pour lesquels une cyanose avec méthémoglobinémie a été constatée. Des cas de dépendance ont par ailleurs été rapportés (ANSM, 2016a).

Le protoxyde d'azote, un gaz détourné de son usage médical pour ses effets euphorisants

Le protoxyde d'azote, plus communément appelé « gaz hilarant » ou « proto », est un gaz utilisé dans le milieu médical pour ses propriétés anesthésiques et analgésiques. Il est également employé comme gaz de pressurisation d'aérosol alimentaire, comme par exemple dans les cartouches pour siphon à chantilly ou les aérosols d'air sec, d'où la facilité avec laquelle ses consommateurs peuvent se le procurer pour des usages récréatifs en raison de son effet euphorisant. Le contenu de la cartouche est vidé dans un ballon de baudruche puis inhalé par l'utilisateur. Ses effets durent tout au plus quelques minutes. La consommation de protoxyde d'azote peut entraîner des maux de tête et des vertiges. Répété à intervalles trop rapprochés et sans reprise suffisante d'oxygène, l'usage par inhalation fait courir un risque d'asphyxie. Un décès a été signalé depuis 2016.

² *Décision du Conseil d'État n°35248 (JO 07/06/2013) qui annule l'arrêté du 29 juin 2011 interdisant la vente et la cession au public (JO 07/07/2011).*

Niveaux de consommation en population générale très variables

Les niveaux d'expérimentation des poppers sont élevés et en progression : 7,3 % des 18-64 ans en avaient consommé au cours de leur vie en 2014, contre 8,7 % en 2017 (Spilka *et al.*, 2018b). L'usage de poppers au cours de la vie concerne, à 17 ans, près de un adolescent sur dix (8,8 % en 2017, contre 5,4 % en 2014) (Spilka *et al.*, 2018a). Les poppers sont aujourd'hui un des produits psychoactifs le plus expérimentés par les jeunes à 17 ans, après l'alcool, le tabac et le cannabis.

La consommation de protoxyde d'azote ne fait pas l'objet d'une mesure spécifique, ce gaz étant inclus dans la catégorie plus large des produits à inhaler (éther, colles, autres solvants, etc.). En 2017, 2,3 % des 18-64 ans et 3,1 % des jeunes de 17 ans avaient consommé un ou plusieurs produits à inhaler au cours de leur vie. L'expérimentation de GHB-GBL est beaucoup plus rare, puisqu'elle concerne 0,2 % des 18-64 ans en 2017.

Une visibilité accrue des usages récréatifs en contexte sexuel et festif

Les poppers comme le GBL sont utilisés dans certains milieux homosexuels, dès les années 1970 pour les poppers, à partir des années 1990 pour le GHB-GBL (Fournier et Escots, 2010). Ces produits sont consommés pour lever certaines inhibitions et optimiser les performances sexuelles (augmentation de la durée de l'érection, accroissement des sensations, etc.). Initialement cantonnées à ces milieux, les consommations de poppers et de GHB/GBL se sont progressivement étendues à d'autres usagers fréquentant les espaces festifs (Gérome et Chevallier, 2018).

Plusieurs sites TREND font état ces dernières années, d'une visibilité accrue des usages de poppers dans les établissements festifs commerciaux (clubs et boîtes de nuit), traduisant une banalisation du produit, notamment auprès des plus jeunes et des étudiants (Pavic, 2018 ; Tissot, 2018). Moins fréquents, des usages de GBL sont toutefois observés au sein d'espaces festifs commerciaux de plusieurs grandes métropoles françaises (Pfau *et al.*, 2018 ; Tissot, 2018). En 2017 et en 2018, les expérimentations de GBL par des usagers qui ont une faible connaissance du produit (précision des dosages, risques d'association avec d'autres substances, notamment l'alcool) ont provoqué une recrudescence des intoxications, donnant lieu à des comas et parfois des décès. Le CEIP-A d'Île-de-France observe ainsi une augmentation des comas pour lesquels le GHB/GBL est incriminé, qui passent de 9 en 2014 à 30 en 2017 dans cette région (Gérome et Chevallier, 2018).

Des usages de protoxyde d'azote sont observés par le dispositif TREND dès 1999 dans le milieu festif techno alternatif où le produit, aisément disponible, est vendu sous forme de ballon à un prix modique (1 à 2 euros). Alors qu'ils avaient quasiment disparu au milieu des années 2000, les usages de protoxyde d'azote sont à nouveau bien visibles en free parties et, plus sporadiquement, dans d'autres contextes.

Évolutions récentes



La période récente est marquée par une plus grande visibilité des consommations de poppers dans l'espace festif commercial. Les usages de protoxyde d'azote et de GHB-GBL se diffusent quant à eux au-delà de leurs cercles de consommateurs habituels. Initialement circonscrite au milieu gay, la consommation de GHB-GBL se développe au sein de certains établissements festifs commerciaux. De même, la présence du protoxyde d'azote ne se cantonne plus au milieu festif alternatif. Des consommations sont observées dans des contextes variés : en festival généraliste, soirée étudiante ou dans les espaces publics de certaines agglomérations. Comme les poppers, le protoxyde d'azote est aujourd'hui particulièrement consommé par des populations de lycéens et d'étudiants, en partie pour les mêmes raisons : facilité d'accès au produit (statut légal), effets appréciés pour leur vitesse d'apparition (euphorie soudaine) et leur fugacité (quelques minutes).